



CHALLENGE DES RECREATIONS

1^{ère} édition
Année scolaire 2022 / 2023



Pourquoi ? Pour qui ?

OBJECTIF DE L'OPÉRATION



Développer la pratique du tennis de table dans les écoles.

Organisation d'un double challenge collaboratif à destination des 12 000 écoles affiliées à l'USEP ou à l'UGSEL (partenaires de la FFTT) :

- **Challenge « record de points »**
- **Challenge « 100% ping »**



Cette action vise à favoriser une pratique partiellement autonome des élèves, et doit contribuer aux 30mn APQ en complément de l'EPS. Elle peut se dérouler lors des temps scolaires et périscolaires.

Idéalement, inciter les écoles à ce que cette semaine-là, les 30mn APQ soit quasi-exclusivement liés au challenge des récréations.

Quand ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Communication de l'opération à **partir du 24 novembre**, à J-130 de l'opération puis à J-30 pour relancer l'information.

Pendant la semaine Olympique et Paralympique, entre le 3 et le 7 avril 2023, organisation de 2 défis répartis sur 4 journées, simultanément dans toutes les écoles USEP et UGSEL de Métropole et Outre-Mer.



Afin d'uniformiser cette opération et permettre au maximum d'élèves de participer, volonté de **baliser une journée pour chaque niveau** : CM2, CM1, CE2 et CE1/CP, peu importe la répartition au cours de la semaine

Si l'idéal est de réaliser les défis sur la ou les tables de ping de l'école, les tables « artisanales » (avec 2 ou 4 tables de cantine collées + 1 filet) sont aussi acceptées.

Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Volonté que le maximum d'élèves de chaque niveau participent aux 2 défis du « challenge des récréations » :

Le défi « record de points »

- Comptabilisation de toutes les séries d'échanges réalisées chaque jour par les élèves de chaque niveau pour obtenir le score de chaque école. 1 échange réussi = 1 point comptabilisé pour ce défi (possibilité de jouer en mode « balle qui roule » pour les CP/CE1)
- La même paire d'élèves ne peut pas marquer plus de 15 points pour son école dans ce défi lors de la semaine du challenge.



Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Le défi « record de points » (suite)

- Le score final sera divisé par le nombre de tables utilisées lors du challenge des récréations, pour permettre même aux plus petites écoles d'obtenir le meilleur résultat de son département.
- L'autonomie des enfants est favorisée dans ce comptage, sous l'œil bienveillant d'un adulte qui doit pouvoir valider les scores réalisés.
- Chaque soir, il sera demandé aux écoles de faire remonter à la FFTT leur score en cours, avec communication en temps réel à toutes les écoles participantes des scores cumulés par département.

Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Le défi « 100% ping »

- Le but est de réussir à obtenir le plus fort taux d'utilisation de la ou les tables de ping de l'école, en essayant de faire jouer 100% des élèves de l'école lors de la semaine du « challenge des récréations ».
- 1 échange A/R minimum par enfant pour valider sa participation à ce défi, quelque soit la forme utilisée (jeu libre, manège, match...). Pour les élèves de CP/CE1, une utilisation de la table en « balle qui roule » est autorisée.
- Toutes les écoles ayant atteint le « 100% ping » recevront une récompense par la FFTT.



Comment ?

DOTATION DE L'OPÉRATION



* Le défi « record de points »

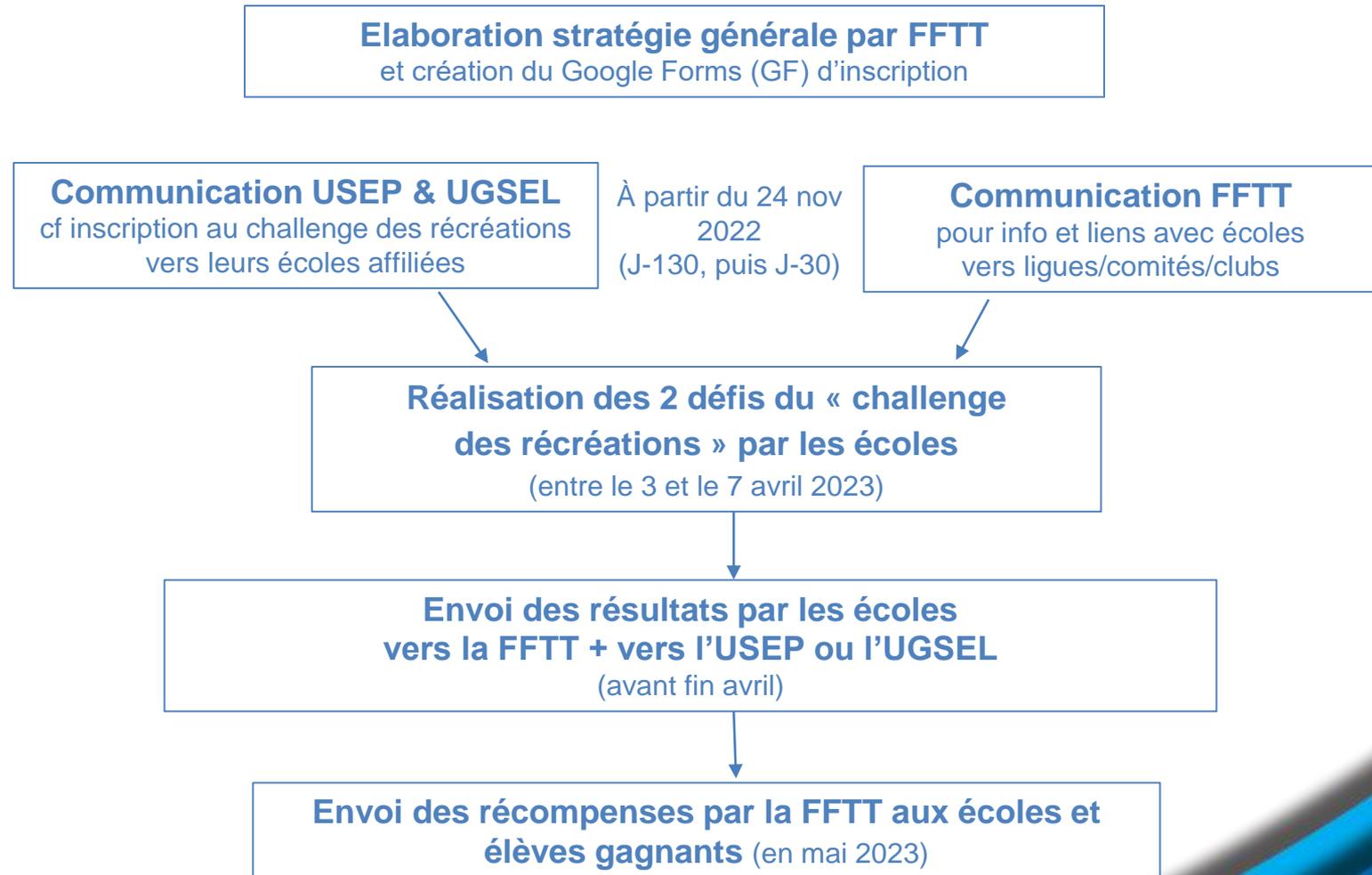
- Une fois le score final de chaque école transmis en fin de semaine à la FFTT, il sera cumulé par département. Le résultat de ce défi sera communiqué par la FFTT à toutes écoles et récompensera tous les départements ayant eu au moins 3 écoles participantes d'un kit de matériel (raquettes et balles), avec bonus aux 5 premiers, ainsi que la ou les 2 meilleures écoles de chacun d'eux.



* Le défi « 100% ping »

- Pour ce challenge, un diplôme sera réalisé et envoyé à toutes les écoles ayant réussi à faire jouer 100% des élèves de l'école lors de la semaine du « challenge des récréations ».

MODE OPÉRATOIRE



Qui ?

PARTENAIRES

- Cette opération « challenge des récréations » est organisée par la FFTT, en collaboration avec les fédérations scolaires partenaires, dans le cadre des conventions bipartites signées avec elles.

Porteur et à l'initiative du projet :



Partenaires :





www.fftt.com

